

Monuments antiques de Genève et des environs immédiats : époque préhistorique et romaine

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **7 (1929)**

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



MONUMENTS ANTIQUES
DE GENÈVE ET DES ENVIRONS IMMÉDIATS
ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE ET ROMAINE

W. DEONNA.

I. PIERRE A CUPULES DE VEIGY.



L'EXISTENCE de la pierre à cupules dont nous donnons ici une reproduction (*fig. 1*) nous a été signalée par M. Vuarnet, archéologue à Messery (Haute-Savoie); elle est actuellement la propriété de M. Emile Mermoud, épiciier à Veigy (Haute-Savoie), dans la cour de sa maison, à quelques centaines de mètres de la frontière genevoise, où elle fut transportée des environs il y a longtemps déjà.

Nous ne croyons pas que quelque érudit ait déjà signalé ce document, dont nous n'avons pas retrouvé la mention dans les nombreux mémoires où notre concitoyen M. B. Reber a patiemment réuni les pierres à gravures et à cupules de la Suisse et des régions avoisinant Genève, pas plus que dans les notes manuscrites et les dessins relatifs à ce sujet qu'il a légués au Musée d'Art et d'Histoire de Genève ¹.

Le bloc, en serpentine vert pâle, mesure 1 m. 70 de long, sur 0,66 de haut, et 0,25 d'épaisseur. Il est constellé sur une de ses faces de 45 cupules très nettement creusées, semées de façon irrégulière, et de dimensions variables (les plus grandes mesurent 0,05-0,06 de diamètre et ont une profondeur de 0,02); deux d'entre elles sont accouplées par une rigole, selon un principe fréquent sur ces monuments.

¹ Ces documents sont conservés dans les Archives du Musée d'Art et d'Histoire; cf. *Genava*, IV, 1926, p. 9; V, 1927, p. 8. En dernier lieu, sur ces monuments: RUTIMEYER, *Ueber Schalen-und Gleitsteine im Kanton Wallis und anderwärts und ihre Bedeutung*, Archives suisses trad. populaires, XXVIII, 1928, p. 145.

Nous nous bornons à ajouter ce document à la liste déjà longue des « pierres à cupules », sans vouloir chercher à en préciser l'âge et la signification, questions fort controversées¹. Rappelons toutefois que Veigy n'est qu'à quelques kilomètres de Douvaine, où, dans un tombeau de l'âge du bronze, la tête du défunt reposait sur une dalle creusée d'une vingtaine de cupules².

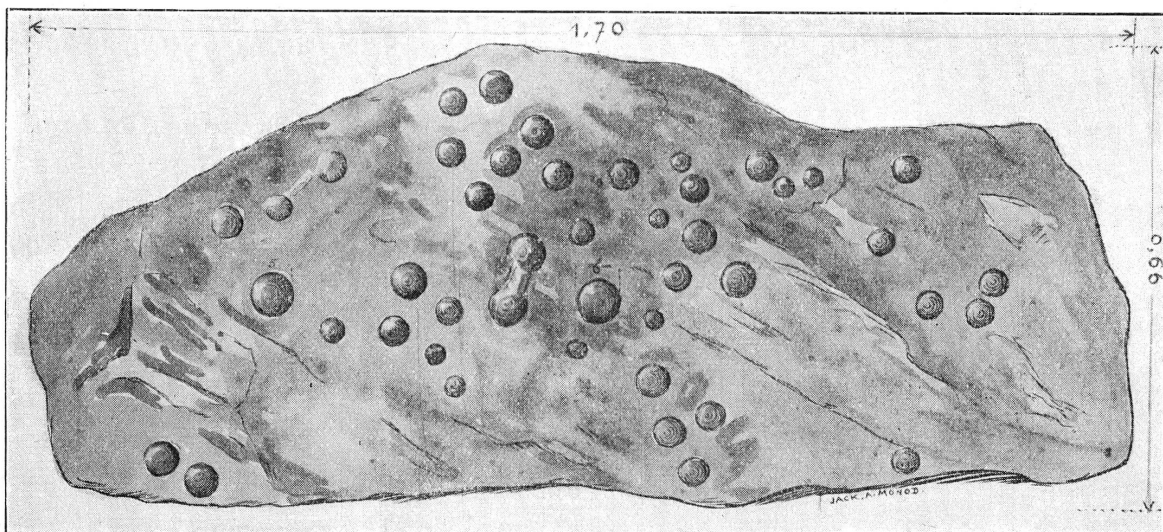


FIG. 1. — Pierre à cupules de Veigy.

* * *

II. TOMBE DU SECOND ÂGE DU FER A CHENS (HAUTE-SAVOIE).

En janvier 1928, M. Mathieu, cultivateur à Chens (Haute-Savoie, à quelques kilomètres de la frontière genevoise), a mis à découvert quatre tombes, en extrayant du gravier, au lieu dit « Sur les Crêts », entre Chens et Vereître, au-dessus des carrières de gravier de Tougues. Grâce à son obligeance et à celle de M. E. Vuarnet, à Messery, auquel sont dues de nombreuses et précieuses observations archéologiques sur cette région, nous avons pu en acquérir le mobilier pour le Musée d'Art et d'Histoire.

Les corps avaient été déposés sans protection dans le sol³, à une profondeur d'environ 1 m. 50, sur la couche de gravier sous-jacente à la couche végétale. Deux

¹ Sur les monuments mégalithiques, pierres à cupules, etc., de la région genevoise, *Genava*, IV, 1926, p. 224 sq.; de la région du Jura, BOURGEOIS, *Les monuments mégalithiques le long du Jura suisse*, 1926. — Récents travaux sur ce sujet, 19^{me} *Rapport Société de préhistoire*, 1927, p. 127 sq.

² REBER, « Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève », *Mém. Doc. Soc. Hist. de Genève*, XXIII, pl. 1, p. 288; Id., Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, « Compte rendu de la XIV^{me} session », Genève, 1914, I, p. 238; *Genava*, III, 1925, p. 83, n^o 7.

³ VIOLLIER, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, 1916, p. 20.

tombes, masculine (I) et féminine (III), se trouvaient en un point, éloignées d'environ deux mètres, sur le prolongement l'une de l'autre¹, orientées de l'O. à l'E., c'est-à-dire la tête regardant le soleil levant. Deux autres, masculine (II) et féminine (IV), à quelques 10 mètres au N.-E. des précédentes, étaient aussi placées l'une près de l'autre, la première (II) par exception du S. au N., la seconde de l'O. à l'E. Les défunts avaient donc été ensevelis par couples, et peut-être étaient-ce des époux unis dans la mort comme dans leur vie².

Tombe I, masculine (fig. 2).

1. N° d'inv. 12641. Long. 0,63. — *Epée en fer, avec soie.* Le fourreau, en même métal, est conservé presque entièrement sur un des côtés. Il se termine par un motif cordiforme, ajouré, caractéristique des épées de la Tène I c³.

Tombe II, masculine (fig. 2).

2. N° d'inv. 12642. Long. 0,525. — *Epée en fer, du même type que précédemment⁴, avec*

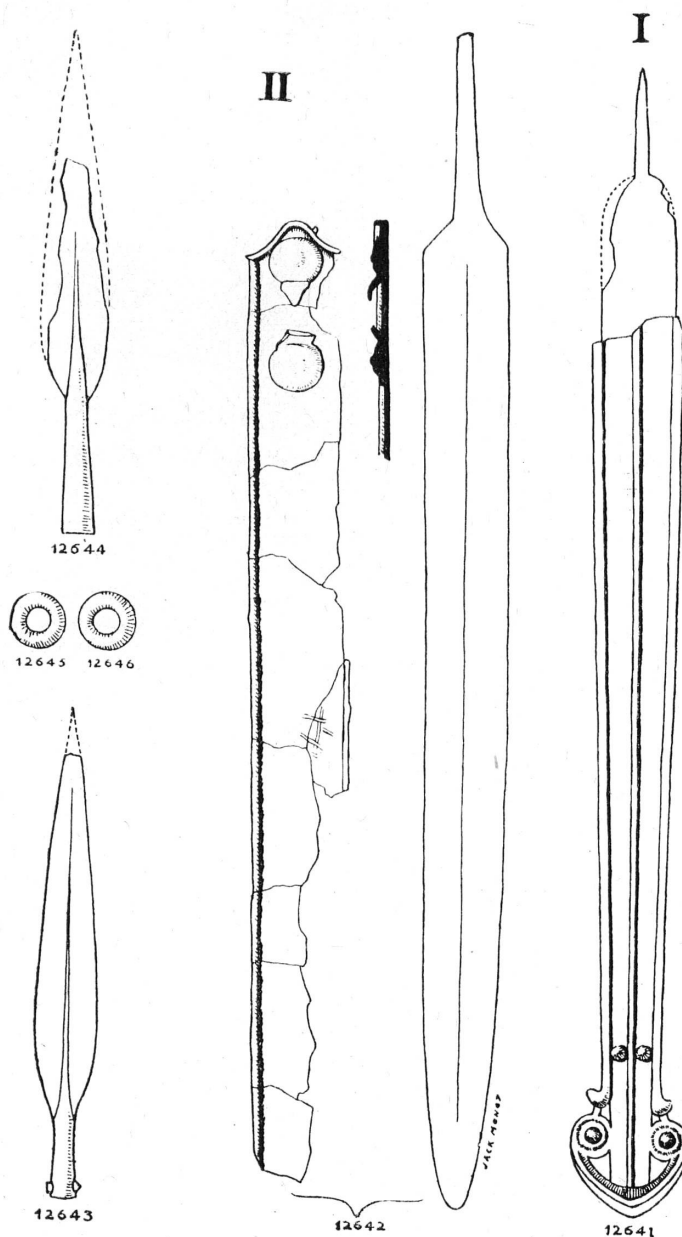


FIG. 2. — Tombes de Chens, nos I et II.

¹ C'est-à-dire les pieds de l'une dirigés vers la tête de l'autre.

² Les ossements, malheureusement mélangés, ont été remis par nous au Museum d'Histoire naturelle de Genève, n° 843/31, où leur analyse a été faite par M. L. Reverdin (voir rapport du 3 octobre 1928, conservé dans les Archives du Musée). M. Reverdin note un squelette féminin, et deux masculins, ces derniers correspondant à des individus d'une vingtaine et d'une trentaine d'années.

³ VIOLLIER, *op. l.*, p. 70, pl. 37, 14; VOUGA, *La Tène*, pl. I sq., p. 315; fourreau, p. 37 sq.

⁴ VIOLLIER, pl. 36-7.

des restes du fourreau en même métal; on aperçoit encore à la partie supérieure les traces des tenons de suspension.

3-4. N° d'inv. 12645-6. Diam. 0,03. — Deux *anneaux* plats, en bronze, qui appartenaient à l'une des deux épées précédentes (boucles de suspension)¹ et qui proviennent de la tombe I ou de la tombe II.

5. N° d'inv. 12643. Long. 0,25. — *Pointe de lance* en fer².

6. N° d'inv. 12464. Long. 0,21. — *Pointe de lance* en fer, de dimensions plus courtes que la précédente³.

III

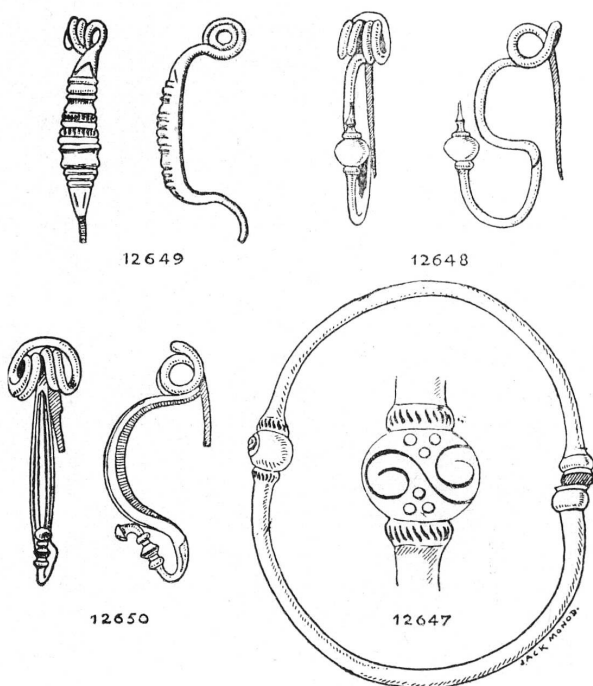


FIG. 3. — Tombe de Chens, n° III.

biconique qui vient se poser sur le sommet de l'arc. Type de la Tène I c⁶.

9. N° d'inv. 12649. Long. 0,048. — *Fibule* en bronze, fragmentée, l'ardillon manque, le ressort est en partie brisé. L'arc, épais, est orné de rubans transversaux en relief. Type de la Tène I c⁷.

Tombe III, féminine (fig. 3).

7. N° d'inv. 12647. Diam. 0,06. — *Bracelet* ouvert, fait d'une tige de bronze pleine, aplatie légèrement à l'intérieur; il se termine à chaque extrémité par un petit tampon mouluré; à l'opposé, au milieu de la courbure, un renflement sphérique est orné en relief d'une spirale double, avec trois points en triangle de chaque côté. Ce type date de la Tène I c⁴; le motif en forme d'S est fréquent aux phases b et c⁵. On sait que cet S, souvent associé comme ici aux trois points, est très usité dans l'ornementation gauloise, où il a un sens symbolique ou talismanique.

8. N° d'inv. 12648. Long. 0,049. — *Fibule* entière, en bronze. L'arc est mince, cylindrique, uni, sanguiforme; le pied se termine par un gros bouton

¹ VOUGA, *op. l.*, pl. IV, p. 44; pl. VIII, 48-50.

² VIOLLIER, *op. l.*, p. 71, pl. 39; VOUGA, *op. l.*, pl. IX sq., p. 49.

³ VIOLLIER, pl. 39, 4, 5; p. 71.

⁴ *Ibid.*, pl. 19, 63 sq.; p. 43; pl. 21-2.

⁵ *Ibid.*, pl. 21, 96, p. 44 (b); pl. 22, 123, p. 47 (c).

⁶ VIOLLIER, *op. l.*, p. 35, pl. 223 sq.

⁷ *Ibid.*, p. 36, pl. 5, 174-80.

10. N° d'inv. 12650. Long. 0,056. — *Fibule* en bronze, fragmentée, l'ardillon est en partie brisé. Type de la Tène I c.

Tombe IV, féminine (fig. 4).

11. N° d'inv. 12651. Diam. 0,075. — *Bracelet* fermé, fait d'une tige massive de bronze, cylindrique, légèrement aplatie du côté intérieur, sans ornement. Type fréquent à la Tène I, spécialement à la phase c¹. On sait que les bracelets de métal disparaissent presque complètement à la Tène II, pour être remplacés par ceux de verre². Des bracelets de ce type ont été trouvés à Douvaine, près de Chens³, et à Meyrin, dans le canton de Genève⁴, dans des sépultures de la Tène I c.

12. N° d'inv. 12652. Diam. 0,018. — *Bague* en bronze, encore passée autour de la phalange, en forme d'anneau plat, uni. Les bagues, rares à la Tène I a et b⁵, deviennent très fréquentes à la phase c⁶.

13. N° d'inv. 12653. Long. 0,076. — *Fibule* en bronze, entière. Arc en dos d'âne, élargi et aplati en son milieu, avec décor côtelé. Le pied se relève et vient se terminer à la hauteur de la courbe de l'arc par un disque sur lequel est fixé un cabochon d'émail. Ce détail est caractéristique des fibules de la Tène I b⁷.

14. N° d'inv. 12654. Long. 0,045. — *Fibule*, brisée en plusieurs morceaux, qui a pu être reconstituée. L'arc, aplati, s'élargit en forme de bouclier orné de gravures: bandes transversales avec hâchures verticales à l'intérieur; au-dessus de ces bandes, en haut et en bas, un triangle contient trois cercles ponctués disposés eux-mêmes en triangle. Ce dernier motif orne déjà le

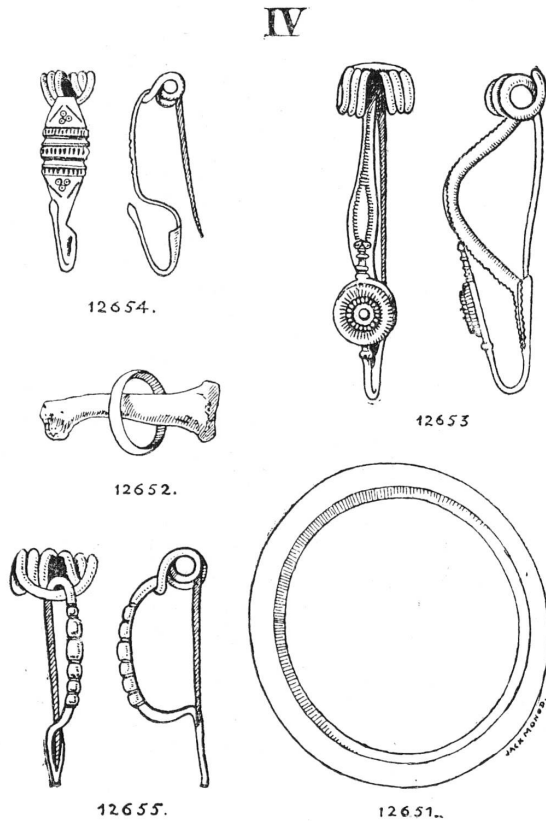


FIG. 4. — Tombe de Chens, n° IV.

¹ *Ibid.*, *op. l.*, p. 9, 10, pl. 16.

² *Ibid.*, p. 41.

³ *Genava*, I, 1923, p. 42.

⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁵ VIOLLIER, *op. l.*, p. 9.

⁶ *Ibid.*, p. 10, pl. 28.

⁷ *Ibid.*, *op. l.*, p. 31, pl. II, III. — L'emploi du corail est fréquent à la Tène I b, et cesse à la Tène I c; mais l'émail rouge qui le remplace est déjà utilisé à la Tène I b, *ibid.*, p. 27.

bracelet n° 7. Le pied se termine par un petit bouton. La corde de la spirale est à l'intérieur. Type de la Tène I c¹.

15. N° d'inv. 12655. Long. 0,053. — *Fibule* en bronze, entière, sauf l'extrémité brisée de l'ardillon. Arc en anse de panier, à décor côtelé, forme qui se rencontre fréquemment parmi les fibules de la Tène I b et c². La corde de la spirale est à l'intérieur.

* * *

Ces tombes peuvent donc être datées du second âge du fer, La Tène I, phase c, soit de 325-250 avant notre ère. La tombe III contient une fibule plus particulière à la phase b (n° 13), mais tout le reste du mobilier est caractéristique de la phase c.

Cette découverte vient accroître le mobilier du second âge du fer, trouvé à Genève et dans les environs immédiats, que nous avons énuméré ailleurs³; rappelons que la région de Chens-Douvaine est riche en sépultures des âges du bronze et du fer⁴.

* * *

III. VASE EN PIERRE TROUVÉ AU COIN (SALÈVE).

En octobre 1927, travaillant dans sa carrière « Les Parets », au Coin, près de Bossey (Haute-Savoie, au pied du Salève), M. John Ravex découvrit un vase en pierre (*fig. 5*), près de gros blocs de rochers, dans une dépression que remplissait une matière jaune pulvérulente (pierre pourrie), et à environ un mètre au-dessous du niveau primitif du sol⁵. Aucun objet, aucun ossement ne l'accompagnaient. Le vase, auquel il ne manquait qu'un fragment du bord, fut malheureusement brisé en plusieurs morceaux, comme s'il n'offrait nul intérêt, avant que M. le prof. Lagotala et ses élèves n'aient eu connaissance de cette découverte et n'aient eu l'amabilité de nous en informer. Sur notre demande, le propriétaire réussit à retrouver et à réunir les fragments du vase qu'il a bien voulu remettre en dépôt au Musée, ou nous l'avons reconstitué (n° 12714).

C'est un bol ovoïde, à la partie supérieure duquel courent trois cordons en léger relief. Sa matière est le schiste chloriteux, ou chlorito-schiste, avec cristaux de

¹ VIOLLIER, p. 35, pl. 4, 151 sq.

² *Ibid.*, pl. 2, 54; 4, 5.

³ *Indicat. ant. suisses*, 1922, p. 119-120; *Genava*, I, 1923, p. 41, note 1, référ.

⁴ VUARNET, « Historique des découvertes faites à Douvaine (Haute-Savoie). Age du bronze et du fer », *Genava*, III, 1925, p. 82; I, 1923, p. 42.

⁵ Voir le plan de situation, dressé par M. Jack Monod, conservé dans les Archives du Musée.

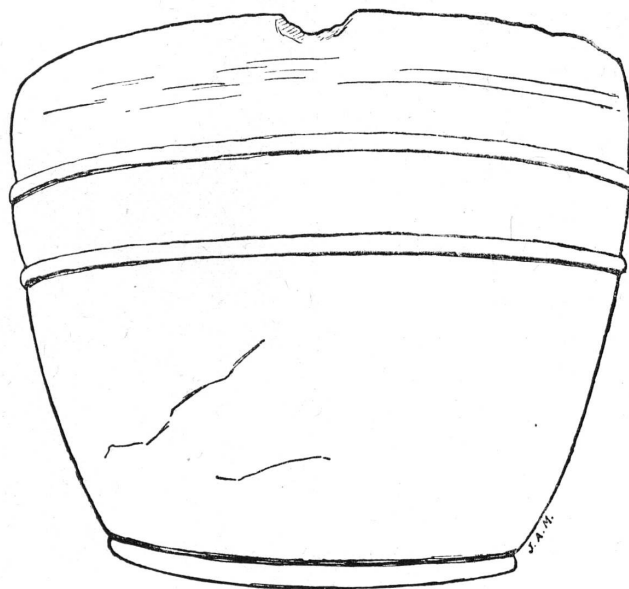
magnétite, pierre que l'on trouve dans le canton de Genève, en particulier parmi les blocs erratiques ¹. Haut. 0,115; diamètre supérieur, 0,155; inférieur, 0,105.

Ce vase rentre dans la catégorie des récipients en pierre dite d'une façon générale « ollaire » (Speckstein, Giltstein, Lavezstein), matière qui groupe divers chlorites plus ou moins homogènes, plus ou moins durs et faciles à travailler. Leur caractéristique est d'être façonnés au tour, comme le serait un récipient en argile, et de montrer comme seule ornementation des bandes concentriques incisées ou en relief, obtenues par le mouvement giratoire du tour.

Leur technique est usitée en Suisse et dans les régions avoisinantes, presque sans discontinuer depuis la période de la Tène II jusque dans les temps actuels. On trouvera dans l'étude très documentée de M. Rutimeyer, à laquelle il convient désormais de se référer, de précieux renseignements sur les vases de cette matière ², qui remontent aux époques préhistorique ³, romaine ⁴, barbare ⁵, et moderne ⁶.

Il est difficile, quand ils ne sont point accompagnés d'objets typiques, de les dater avec certitude; leurs formes sont en effet très simples et se perpétuent immuables: récipients cylindriques dont la hauteur s'abaisse jusqu'à celle d'une coupe peu profonde; gobelets et coupes aux parois évasées, parfois légèrement incurvées comme ici; décor que nous avons signalé plus haut.

Nous estimons toutefois que le vase du Coin peut dater de l'époque romaine, ou au plus tard de l'époque burgonde (V-VI^e s). Nous pouvons en effet le comparer à divers spécimens, le plus souvent fragmentés, qui ont été trouvés dans les couches antiques de Genève et des environs ⁷:



Le Coin (Salève)
Vase en pierre. (serpentine)

FIG. 5. — Vase en pierre, trouvé au Coin, Salève.

¹ Détermination de M. Joukowsky, assistant au Museum d'Histoire naturelle de Genève.

² RUTIMEYER, « Gefässe und Topfstein und Geschichte der Topfsteinbearbeitung in der Schweiz », *Ur-Ethnographie der Schweiz*, 1924, p. 94 sq.

³ *Ibid.*, p. 120.

⁴ *Ibid.*, p. 127.

⁵ *Ibid.*, p. 138.

⁶ *Ibid.*, p. 139.

⁷ Ces objets sont conservés dans les dépôts du Musée.

1. Genève, fouilles du quartier La Madeleine-Longemalle, 1913. N° 12660. Fragment de couvercle de grandes dimensions (0,17-0,36; le diamètre primitif devait être d'environ 0,85). Ce fragment a été trouvé parmi de nombreux objets romains, en particulier avec de la poterie ¹.



FIG. 6. — Coupe en pierre, du Creux-de-Genthod.

2. Genève, villa romaine du Parc La Grange², anciennes fouilles de 1888. N° 12661. Petit couvercle avec bouton de préhension. Diam. 0,10.

3. Genève, Versoix. M. 291. Fragment (fond) de vase en forme de gobelet. Le village de Versoix a livré de nombreuses antiquités romaines, restes d'une villa³,

aqueduc⁴, inscriptions, sculptures, etc.

4. Creux-de-Genthod. N° C 1179. Coupe basse avec cordons en reliefs (fig. 6-7). Diamètre 0,14; haut. 0,05. Ce vase provient des tombes du Creux-de-Genthod (don A. de Saussure)⁵, qui ont fourni plusieurs spécimens de poterie romaine des III-IV^e siècles, et même postérieure: cruches et coupes de formes diverses, à mauvais vernis rouge, imitant tardivement la belle glaçure rouge des vases romains sigillés⁶ (fig. 8).

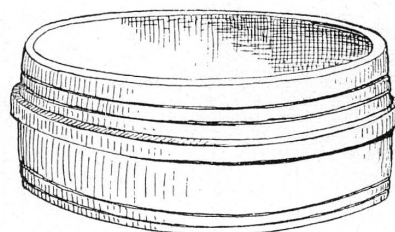


FIG. 7. — Coupe en pierre, du Creux-de-Genthod.

5. Fragment trouvé en 1928 dans les fouilles de l'enceinte romaine à Genève⁷.

Notre Musée possède encore : un gobelet romain en pierre ollaire, provenant d'Avenches⁸; deux coupes avec couvercle, en même matière, trouvées avec des ustensiles romains en bronze à la Deleyse, près de Martigny, Valais⁹,

¹ REBER, « Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle, à Genève », *Bull Institut national genevois*, XLI, 1914, p. 353-4, fig. 31-2.

² Sur les fouilles de la villa romaine de la Grange: DEONNA, « Marques de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève », *Pro Alesia*, 1927, p. 9, n° 11 du tirage à part.

³ *Genava*, IV, 1926, p. 269, référ.

⁴ *Ibid.*, p. 261.

⁵ MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, p. 173, n° 185.

⁶ Ex. Cruches C. 1176, 1181, 1523; coupes diverses, C. 1177, 1178, 1180, 1182, 1183, 1184, 1185.

Dépôts du Musée.

⁷ Cf. p. 123.

⁸ N° 1228; sur des vases en pierre ollaire d'Avenches romaine, RUTIMEYER, p. 130.

⁹ C. 502, C. 503.

en 1874. De nombreux fragments trouvés dans les fouilles faites près de l'abbaye de Gérode (Sierre) en 1894¹, et un fragment de couvercle avec bouton de préhension, de Montana², en Valais, sont de date incertaine.

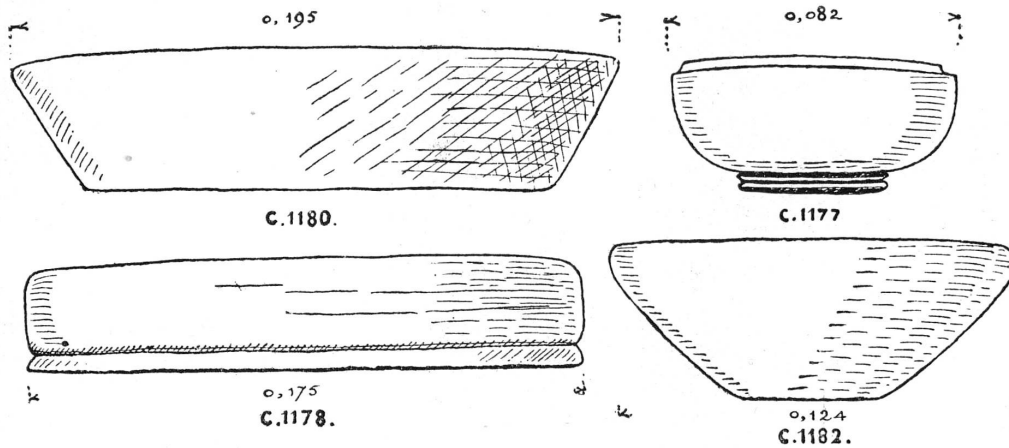


FIG. 8. — Céramique romaine, Creux-de-Genthod.

* * *

IV. CHAPITEAUX CORINTHIENS D'HERMANCE.

On remarque encore à Hermance plusieurs fragments provenant de chapiteaux corinthiens :

1. Dans la propriété « Hermancia » — sur la rive droite de l'Hermance, immédiatement après avoir franchi le petit pont formant la frontière entre la Suisse et la France, à gauche de la route — appartenant à M. l'abbé Poitrel, de Paris, qui y installe en été des colonies de vacances. A l'angle S.-O. de la terrasse, devant la maison d'habitation, face lac, *partie inférieure d'un chapiteau corinthien*, comportant la première rangée des feuilles d'acanthé, et cassé à la hauteur de la deuxième rangée. Toutes les parties saillantes ont été brisées, et ce détail, joint aux traces de ciment, indique le remploi de ce bloc dans une maçonnerie. De plus, une grande usure dénote un séjour prolongé dans l'eau. Ce fragment a été placé sens dessus dessous, sa partie inférieure excavée pour servir de cache-pot. Ce chapiteau a été coupé en 4 assises, quoique primitivement monolithe, le fragment formant la 2^{me}. La technique de la sculpture n'est pas la même que celle des fragments suivants. Haut. 0,40, diamètre inférieur 0.81. Roche de Thoiry.

L'essai de reconstitution³ ci-joint (*fig. 9*), dû à M. Jack Monod, s'inspire du chapiteau du temple de Mars Ultor, sur le Palatin, construit par Auguste. On a toute-

¹ C. 1259-68, dépôts du Musée.

² N° 2788, dépôts du Musée.

³ Le chapiteau est vu légèrement sur la gauche, de manière à présenter la feuille la mieux conservée.

fois un peu exagéré la hauteur de l'abaque et des caulicoles pour donner au chapiteau un aspect plus tardif, car la sculpture et les rapports des groupes de feuilles sont loin d'avoir l'harmonie de la belle époque impériale. Le diamètre inférieur devait être d'environ 0,81, le pourtour de 2,50 à 2,40 m.

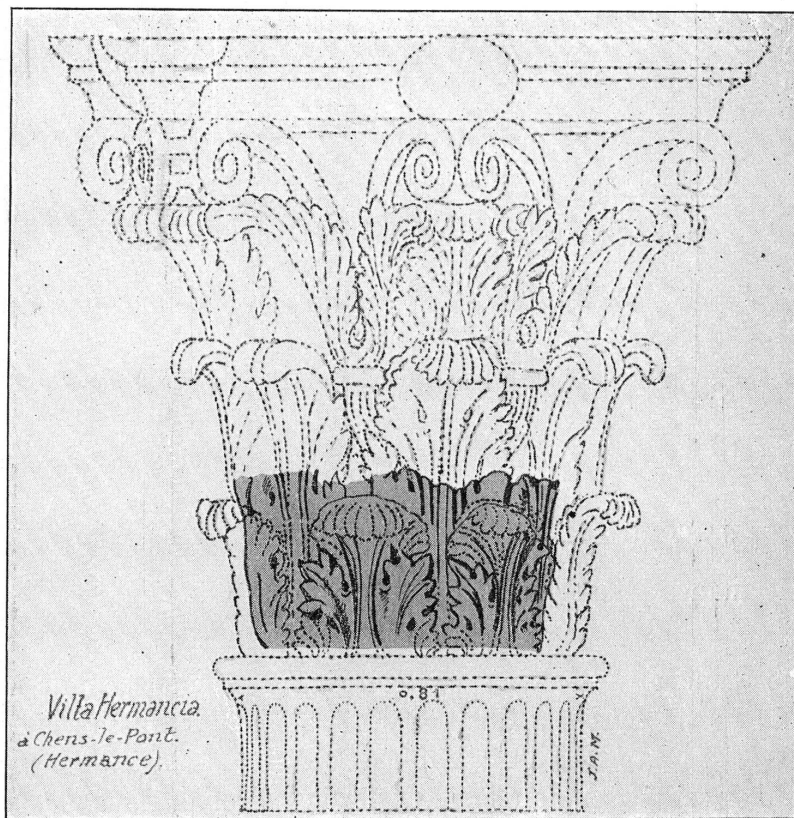


FIG. 9. — Chapiteau corinthien d'Hermance.

celui de Tivoli, qui est de 0,70. Ce chapiteau, primitivement monolithe, a été scié en trois assises, le fragment appartenant à la deuxième.

La sculpture paraît tardive, étant donné les nombreuses simplifications dans le nombre et le groupement des folioles.

3. Au même endroit, second *fragment de chapiteau corinthien*, de mêmes détails et technique que le précédent. Haut. 0,30, largeur 0,635. Roche de Thoiry.

La reconstitution de M. J. Monod prend comme modèle le temple de Vesta à Rome; elle met au centre la feuille la mieux conservée, le chapiteau étant vu en projection presque sur l'angle gauche. Ce chapiteau a été coupé en quatre assises, le fragment formant la deuxième. L'assise paraît avoir fait partie d'une colonne engagée au $\frac{1}{4}$ dans un mur.

2. Devant la maison de M. Favre, commerçant à Hermance, immédiatement à droite du bâtiment de la douane suisse, *fragment de chapiteau corinthien*. La partie supérieure est évidée, ce qui laisse supposer que ce chapiteau, comme le précédent, a servi de récipient (*fig. 10*). Haut. 0,34, larg. 0,36. Roche de Thoiry.

La reconstitution de M. J. Monod s'inspire des chapiteaux du temple de Vesta à Tivoli; le diamètre inférieur primitif du chapiteau d'Hermance, qui devait être de 0,68 à 0,69, se rapproche en effet de

Comme pour le précédent, la différence de hauteur entre les grandes et les petites feuilles était peu accentuée, celles du second rang étant fort courtes.

Ces chapiteaux 2 et 3 devaient avoir un diamètre inférieur d'environ 0,69, un pourtour de 2,16 à 2,20 m. Leurs proportions sont donc plus petites que celle du n° 1 (*fig. 12*).

* * *

Au dire de M. Favre, d'autres fragments analogues se trouveraient encore dans la rivière l'Hermance.

Selon M. Vuarnet, cultivateur à Messery, archéologue, qui connaît à merveille la région avoisinante, ces divers fragments proviendraient de

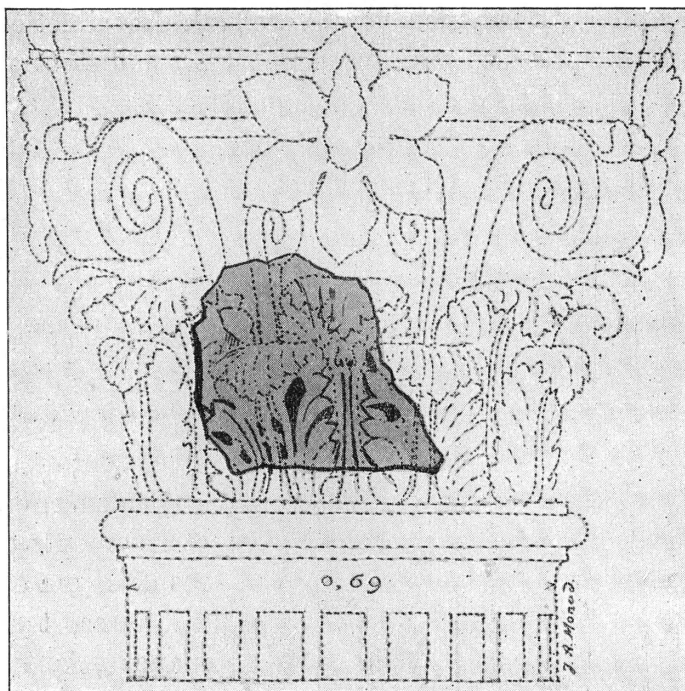


FIG. 10. — Chapiteau corinthien d'Hermance.

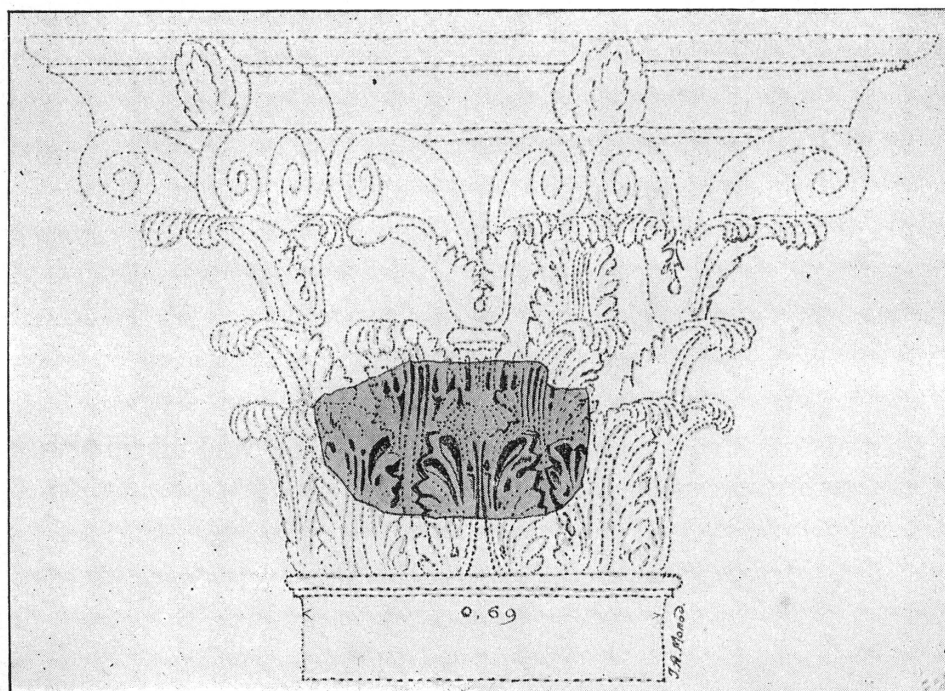


FIG. 11. — Chapiteau corinthien d'Hermance.

l'ancienne église de « Cusy », qui fut démolie en 1804 pour servir à la construction de l'église actuelle de Chens, et qui s'élevait sur le plateau au haut de la montée de la route d'Hermance vers Vereître¹. Le cimetière de Cusy existe encore sur ce plateau, près des maisons dénommées jadis « Cusy », actuellement « La Graie ». Cet endroit a livré quelques antiquités. En extrayant du sable dans son jardin, près du cimetière, M. Canton a jadis exhumé des tombes avec ossements, et mobilier funéraire (épées, fers de lances)². Faut-il croire que l'église de Cusy³ avait utilisé

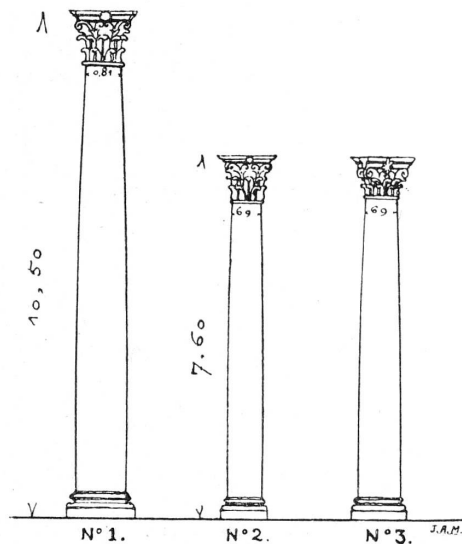


FIG. 12. — Proportions vraisemblables des colonnes auxquelles appartenaient les chapiteaux corinthiens d'Hermance.

des matériaux de construction provenant de quelque édifice romain de la région, peut-être d'Hermance même ?

Toutefois, M. Favre père et plusieurs personnes d'Hermance rapportent par tradition que ces fragments ont été amenés par barque de Nyon; peut-être auraient-ils servi de lest. Ce fut en effet, le sort de plusieurs inscriptions et fragments architecturaux romains, transportés de Nyon à Genève à diverses époques. Deux milliaires, trouvés l'un aux environs d'Hermance⁴, l'autre à Messery⁵, auraient, a-t-on dit, même origine, marquant l'un le 7^{me} mille, l'autre le 4^{me} mille de la route Nyon-Genève. Mais l'existence d'une route romaine sur la rive gauche du lac menant de Genève à Evian par Corsier, Douvaine, jadis contestée, a été prouvée⁶, et les deux milliaires pourraient lui avoir appartenu. En faveur de l'origine nyonnaise de ces chapiteaux, on pourrait invoquer leurs grandes proportions, convenant à des édifices importants, qu'il est plus plausible de situer à Nyon qu'à Hermance ou dans le voisinage immédiat de cette bourgade.

* * *

V. FRAGMENTS ARCHITECTURAUX PROVENANT DU MUR DE L'ENCEINTE ROMAINE DE GENÈVE.

On connaissait depuis longtemps l'existence d'un bloc de pierre sculptée, qui était encastré dans les murs d'une cave, dans l'immeuble n° 9 de la rue de l'Hôtel

¹ Vereître est à quelques 500 mètres plus loin.

² VUARNET, *Mémoires de l'Académie chablaisienne*, XXXII, p. XI.

³ Sur cette église: FONTAINE-BORGEL, *Hermance*, p. 95.

⁴ *Genava*, IV, 1926, p. 237, n° 36.

⁵ *Ibid.*, n° 38.

⁶ *Ibid.*, p. 271, référ.

de Ville et 7 de la Taconnerie, à Genève. Désireux de l'obtenir pour les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire, nous reçûmes du Département des Travaux Publics l'autorisation de l'enlever ¹.

Les travaux de dégagement révélèrent que ce bloc n'était pas en ce point le seul vestige d'architecture romaine; aussi, les poursuivant pendant les mois d'avril et de mai 1928, nous avons extrait les documents qui vont être décrits, et qui sont exposés maintenant, avec leurs prédécesseurs, dans la cour du Musée d'Art et d'Histoire ².

L'immeuble n° 7 de la Taconnerie forme l'angle de cette place et de la rue de l'Hôtel de Ville. Il fut construit en 1715 par Gabriel de Tournes, englobant plusieurs maisons anciennes, dont on connaît les propriétaires depuis les XIV^e-XV^e siècles, jusqu'au moment où elles furent acquises en 1586 par la famille de Tournes qui les posséda pendant trois siècles ³. Les plans Deharsu (1668-1695) ⁴ et Billon (1718) ⁵ montrent leurs délimitations respectives.

La partie de cet immeuble n° 7 de la Taconnerie, dont la cave renfermait les blocs romains, s'ouvre sur la rue de l'Hôtel de Ville et porte le n° 9 de cette rue. La cave, dont le niveau est de peu inférieur à celui de la rue, fortement en pente à cet endroit, touche le mur extérieur qui sépare cet immeuble de l'allée menant au n° 11. Cette demeure, dont il est fait mention dès 1475 ⁶, était soudée à l'ancienne Porte du Bourg de Four, dite aussi Porte du Château, qui fut démolie en 1840 ⁷. La porte était en réalité, non celle de l'enceinte burgonde, comme on l'a cru longtemps, mais celle de l'enceinte réduite, du III^e siècle de notre ère. M. L. Blondel en a suivi le tracé tout autour de la colline de Genève ⁸, en particulier sur le secteur qui nous intéresse ici, tendant de la porte du Bourg de Four sous les maisons de la Taconnerie vers l'Auditoire et Saint Pierre. Sous les maisons de la Taconnerie, la muraille romaine est visible en plusieurs points, entre autres dans le jardin des immeubles Taconnerie 3 et 5 ⁹, et dans les caves de l'immeuble Taconnerie 7 (et rue de l'Hôtel

¹ Les travaux ont été dirigés par M. L. Blondel, archéologue cantonal, aidé de M. J. Monod, architecte, auquel sont dus les dessins reproduits dans cet article.

² Ces découvertes ont été mentionnées: *Journal de Genève*, 5 avril 1928, « Trouvaille archéologique »; 14 avril, « Genève romaine »; 17 avril, photographie du masque de Jupiter Ammon, n° 805; *Tribune de Genève*, 19 avril, « Ce que l'on a trouvé dans une cave de la rue de l'Hôtel-de-Ville »; BEERLI, *National Zeitung*, 22 avril, n° 185.

³ G. FATIO, « La Taconnerie », *Nos anciens et leurs œuvres*, 1914, p. 107.

⁴ *Ibid.*, p. 103, fig.

⁵ *Ibid.*, p. 89, fig.

⁶ Elle est désignée sur le plan Deharsu, du XVII^e siècle, par la lettre I, *ibid.*, p. 111, et p. 103, fig.

⁷ Sur cette porte: *ibid.*, p. 112 sq.; FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, p. 13, pl I; *Genava*, II, 1924, p. 124 sq.; fig. 5-6; IV, 1926, p. 264.

⁸ BLONDEL, « L'enceinte romaine de Genève », *Genava*, II, 1924, p. 109 sq., fig. 1, plan; *ibid.*, IV, 1926, p. 262 sq.; *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Genève, p. 353, fig.; STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 1927, p. 261, fig. 63.

⁹ *Genava*, II, 1924, p. 111; IV, 1926, p. 297, n° 214; *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Genève, p. 353, fig.

de Ville 9), où nous avons effectué les travaux ici décrits. A l'occasion de ceux-ci, nous avons jugé utile de dégager le mur d'enceinte dans l'allée n° 11 rue de l'Hôtel de Ville, et de rendre apparentes les imposantes assises jusqu'alors cachées sous un crépissage (*fig. 13*); en ce lieu, le niveau de l'allée a jadis été fortement abaissé, et il est de beaucoup inférieur à celui de l'enceinte, qui est soutenue par un soubassement moderne (XVIII^e siècle).

Voici ce que dit M. Blondel de l'endroit en question: « Les maisons de la Taconnerie ont leurs façades sur jardin construites entièrement sur les substructions antiques. Le mur mitoyen, entre le n° 11 et 9 de la rue de l'Hôtel de Ville a été, dans

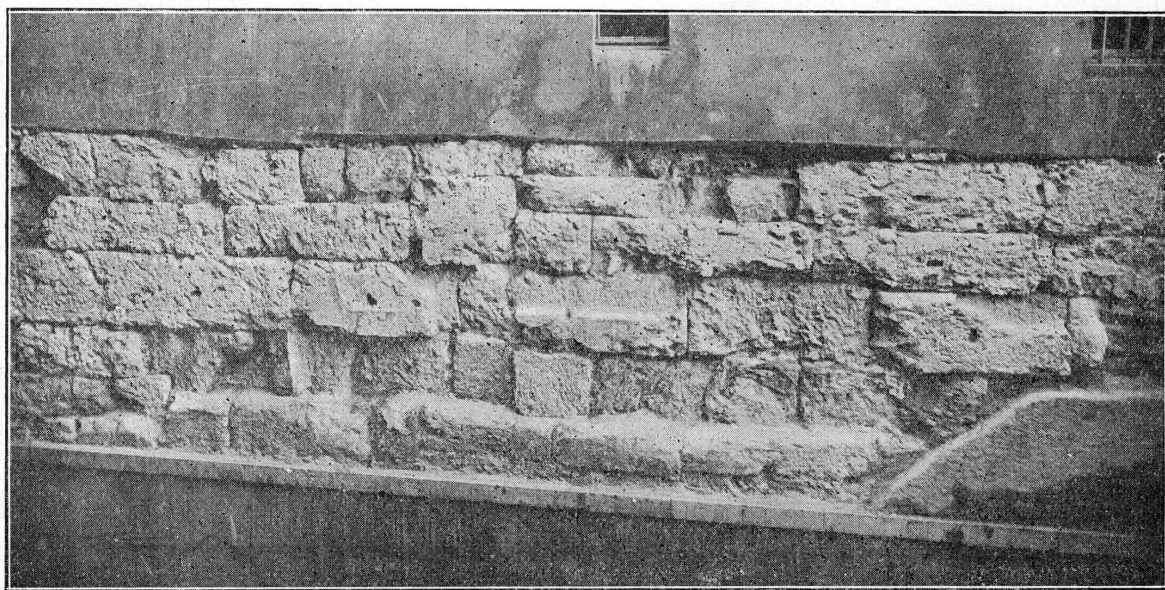


FIG. 13. — Assises de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 11.

sa première partie, complètement démoli et transformé; cependant, dans la cave du n° 9, attenante à ce mur, on peut voir encore un *fragment important de rinceau sculpté dans un bloc de roche*¹. Il n'en est pas de même du mur postérieur de l'ancien immeuble de Tournes, soit du bâtiment du Tribunal des Prudhommes (Taconnerie 7), où l'enceinte est intacte sur une hauteur d'au moins 5 mètres². Une fenêtre de la cave, ouverte dans cette maçonnerie, permet de mesurer une épaisseur de 2,50 m. et de 2,75 m.»³. De la Corbière avait déjà remarqué en ce lieu l'existence de la muraille romaine et des fragments antiques qu'elle contient: « De là il (Gondebaud) tira une

¹ C'est nous qui soulignons. Il s'agit du bloc romain qui a suscité nos recherches, voir plus loin, n° 1.

² C'est la partie que nous avons dégagée et qui est actuellement visible dans la cour du n° 11 rue de l'Hôtel-de-Ville.

³ BLONDEL, *Genava*, II, 1924, p. 111.

muraille que nous avons vue l'an dernier 1752 et aussi lorsqu'on fondait la muraille du Sr. Detourne; elle paroissoit large d'environ 9 pieds, toute composée de grosses pierres de taille, dont plusieurs mêmes devaient avoir servi à des bâtiments plus anciens, ayant été travaillés pour des frises, pilliers, etc.»¹

Un examen attentif a permis de constater que le mur de la cave où nous avons fouillé est bien — sur sa partie qui longe la rue de l'Hôtel de Ville², comme sur celle qui s'y rattache à angle droit et qui forme le mur mitoyen de l'allée 11 (rue de l'Hôtel de Ville) — celui de l'enceinte romaine, dans laquelle les blocs extraits avaient été remployés (*fig. 14*).

L'enceinte réduite du III^e siècle a en effet utilisé en grand nombre des fragments architecturaux antérieurs; la démolition de l'arcade du Bourg de Four en 1840 en a déjà fourni plusieurs, et l'on en voit encore encastrés en divers points de son tracé³. Les nouveaux fragments dont nous allons donner la description ont même origine. Ils sont donc antérieurs au III^e siècle de notre ère. La facture encore soignée des sculptures, en particulier du masque de Jupiter Ammon (n^o 1), la forme des lettres de l'inscription monumentale (n^{os} 2-3), paraissent dénoter le II^e siècle environ de notre ère. Dans le sol de la cave, et dans les interstices de la muraille, nous avons trouvé de la céramique romaine, quelques fragments de vases à glaçures rouge et noire, quelques fragments de poterie commune grise, un fragment de vase en pierre ollaire (serpentine), peut-être romain etc.⁴.

Lors de la construction de l'enceinte, faite de matériaux disparates assemblés à la hâte, on dut prendre, semble-t-il logiquement, les pierres qui se trouvaient à proximité. La masse et le poids du bloc avec la tête de Jupiter Ammon (environ 1800 kilogs), sa matière friable, qui eut souffert d'un transport brutal, alors que la sculpture est en parfait état de conservation, le fait que d'autres blocs sont taillés dans cette même pierre insolite et faisaient assurément partie du même monument, tout ceci laisserait croire que l'on n'a pas dû chercher ces pierres très loin, et que l'édifice auquel ces blocs-là appartenaient a dû s'élever tout près. Ce ne peut être sur le sommet de la colline⁵, à l'intérieur de l'enceinte, où les constructions devaient être encore intactes au III^e siècle, mais en dehors de l'enceinte, par exemple au Bourg de Four⁶ et sur les Tranchées, dans ces quartiers de la Genève romaine qui furent dévastés par les incursions des barbares, ruine qui détermina précisément cette fortification réduite.

¹ *Ibid.*

² Porte romaine du Bourg-de-Four.

³ *Genava*, II, p. 112-3, fig. 2-3.

⁴ Nombreux ossements; fragment en terre brun-jaune, avec lettres gothiques.

⁵ *Genava*, IV, p. 266, temple romain précédant Saint-Pierre.

⁶ BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, X, « Le Bourg-de-Four, forum romain », *Bull. Soc. Hist. et d'arch. de Genève*, V, 1927, p. 117 sq.

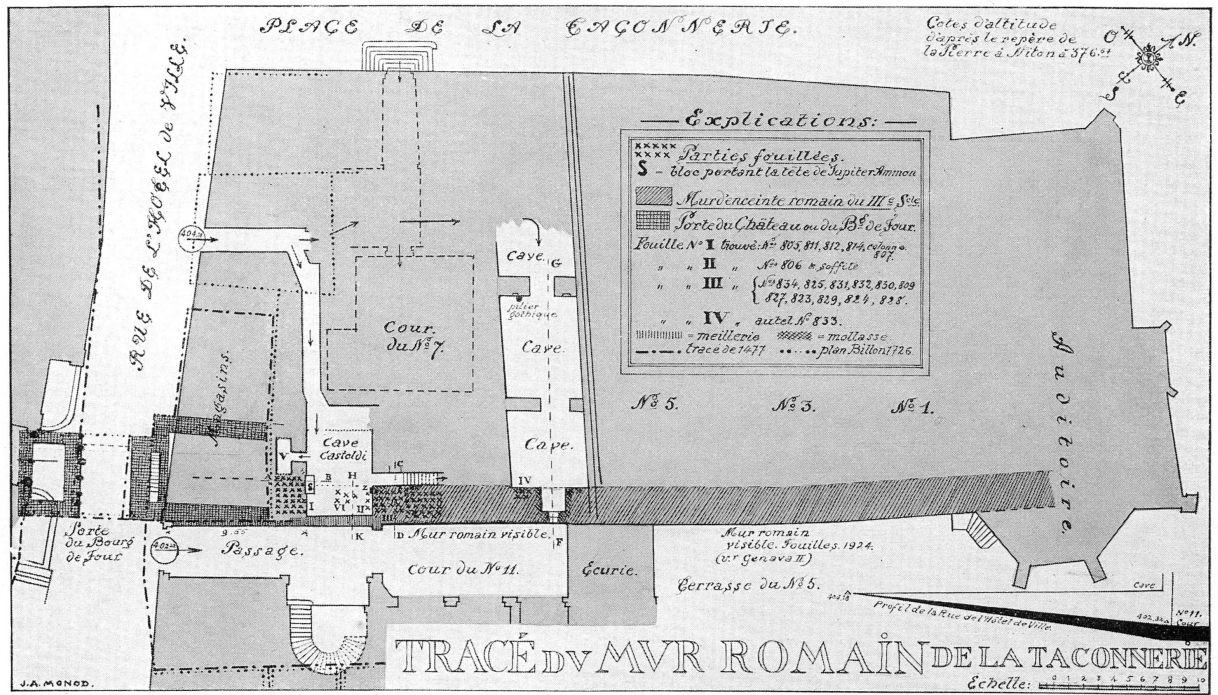


FIG. 14 — Fouilles de la rue de l'Hôtel-de-Ville, et tracé de l'enceinte romaine.

Mentionnons toutefois une remarque qui nous a été faite par M. Jack Monod, architecte, auteur des dessins de cet article. Le Musée de Nyon possède plusieurs fragments architecturaux, trouvés à Nyon même, qui ressemblent beaucoup aux nôtres par leurs proportions et leur ornementation, dont les détails sont disposés de semblable façon, dans une même situation. En particulier, un fragment d'architrave, en pierre tendre crayeuse, décoré à la partie inférieure d'une rangée de rais de cœur, porte gravées les lettres E S (Equestrium?)¹ qui entaillent la mouluration et qui étaient rapportées en bronze. Tous ces détails sont aussi ceux des fragments d'architraves nos 2-3 et, de plus, les dimensions des lettres sont semblables². Ces fragments proviennent-ils d'un même ensemble ? Dans ce cas, faudrait-il croire que, lors de la réfection de l'enceinte romaine du III^e siècle à Genève, on est allé chercher au loin, à Nyon, par la voie du lac, des matériaux d'édifices ruinés eux aussi par les invasions ? L'hypothèse serait grosse de conséquences, car, si elle correspondait à la réalité, qui sait si de nombreux monuments que nous croyons genevois parce qu'ils ont été trouvés à Genève, ne seraient pas nyonnais ? Notre Musée épigraphique possède des inscriptions romaines qui proviennent de Genève, mais qui mentionnent la Cité des Equestres³; elles ont été apportées de Nyon, mais à une époque que l'on ne saurait préciser. Se pourrait-il que ce transfert ait eu lieu déjà aux temps romains ? Ou bien l'édifice s'élevant à Genève, des fragments en auraient-ils été transportés à Nyon ?

A. *Fragments en calcaire tendre provenant d'un même édifice.*

Les architectes et les sculpteurs romains de Genève ont utilisé surtout le calcaire blanc compact (calcaire urgonien saccharoïde) des environs de Thoiry, au pied du Jura⁴; plus rarement la gonfolite du Locle⁵, le poudingue de molasse du pays⁶, la molasse⁷, un calcaire farineux très tendre, local⁸, peut-être aussi la pierre du Salève⁹.

Les fragments suivants sont en calcaire oolithique, urgonien, dont il existe des

¹ MÜLLER, *Nyon zur Römerzeit*, Mitt. Antiqu. Gesell. Zürich, 1875, pl. I, 3.

²	Genève	Nyon
Haut. du S	0,45	0,46
Larg. totale du S	0,23	0,225
Epaisseur	0,06	0,06

³ *Genava*, IV, n° 18, 89.

⁴ Ex. *Ibid.*, IV, 1926, p. 273 sq., n° 149, 151, 156bis, 157, 157bis, 158, 159, 160, 161, 163, 164-5, 166, 168, 169, 170, 172, etc.

⁵ *Ibid.*, n° 145, 147, colonnes.

⁶ *Ibid.*, n° 146, colonne.

⁷ *Ibid.*, n° 146, 157ter.

⁸ *Ibid.*, n° 195.

⁹ *Ibid.*, n° 150, base de colonne, romaine ou romane.

gisements dans la chaîne du Jura, entre autres lieux près de Bellegarde et de Châtillon de Michaille, selon la détermination de MM. Joukowsky et Favre, du Museum d'Histoire naturelle, à Genève. Cette pierre est d'aspect crayeux, se laisse facilement entamer au couteau, mais peut présenter dans le même bloc des parties

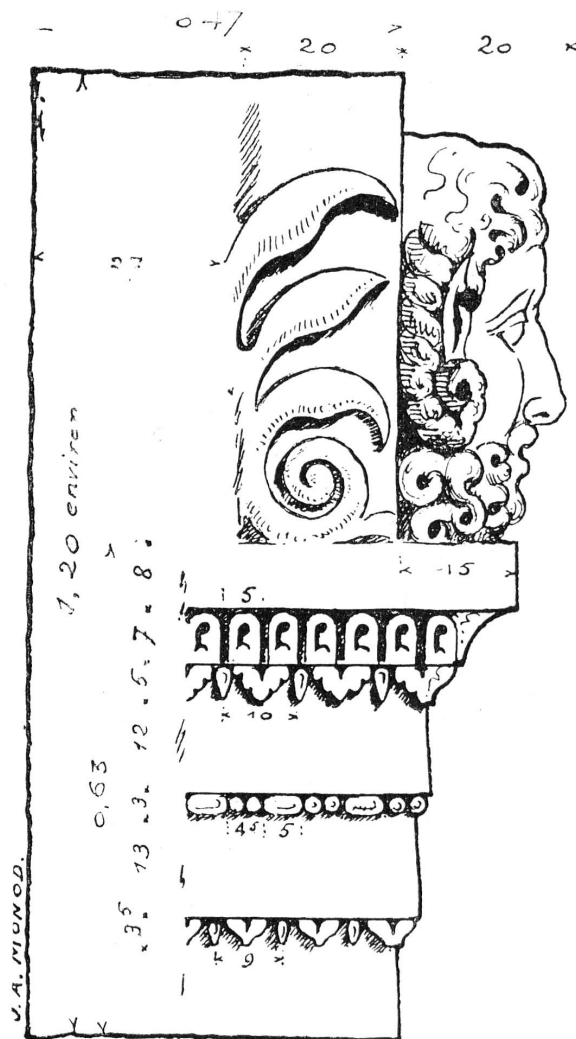


FIG. 16. — N° 805.



FIG. 15. — Nos 805, 812, 813, 814, 806.

plus dures; la même carrière pouvait donc fournir des pierres d'apparence quelque peu différente. Elle est rarement employée dans les constructions romaines de Genève.

1. — 805. — Ce bloc (*fig. 15-17*) qui, encastré dans la muraille, montrait seulement quelques feuillages en relief, et dont la présence détermina nos recherches, fut, une fois sorti, un *fragment de frise et d'architrave* sur colonne engagée. La saillie de l'architrave est ornée sur ses trois faces de trois bandes avec rais de cœur, acanthes et perles; ces bandes sont bien conservées sur le côté droit, mais retaillées sur la face antérieure en saillie, pour y loger, dans une profonde gravure, une lettre, V, qui était rapportée en bronze. On aperçoit encore, sur le départ en retrait de l'architrave, à droite, le premier jambage vertical d'une lettre, I, B, D, N ou M, traitée de la même manière. La saillie de la frise sur celle de l'architrave porte, à la face antérieure,

perles; ces bandes sont bien conservées sur le côté droit, mais retaillées sur la face antérieure en saillie, pour y loger, dans une profonde gravure, une lettre, V, qui était rapportée en bronze. On aperçoit encore, sur le départ en retrait de l'architrave, à droite, le premier jambage vertical d'une lettre, I, B, D, N ou M, traitée de la même manière. La saillie de la frise sur celle de l'architrave porte, à la face antérieure,

un grand masque de Jupiter Ammon, sculpté en relief, aisément reconnaissable à ses cornes de bélier¹; sur les petits côtés, une demi-palmette avec en plus, à droite, une rosace. Quel était le sens que nos ancêtres accordaient à ce dieu, dont l'image orne aussi un médaillon architectural d'Avenches ?² L'identifiaient-ils, comme ce fut

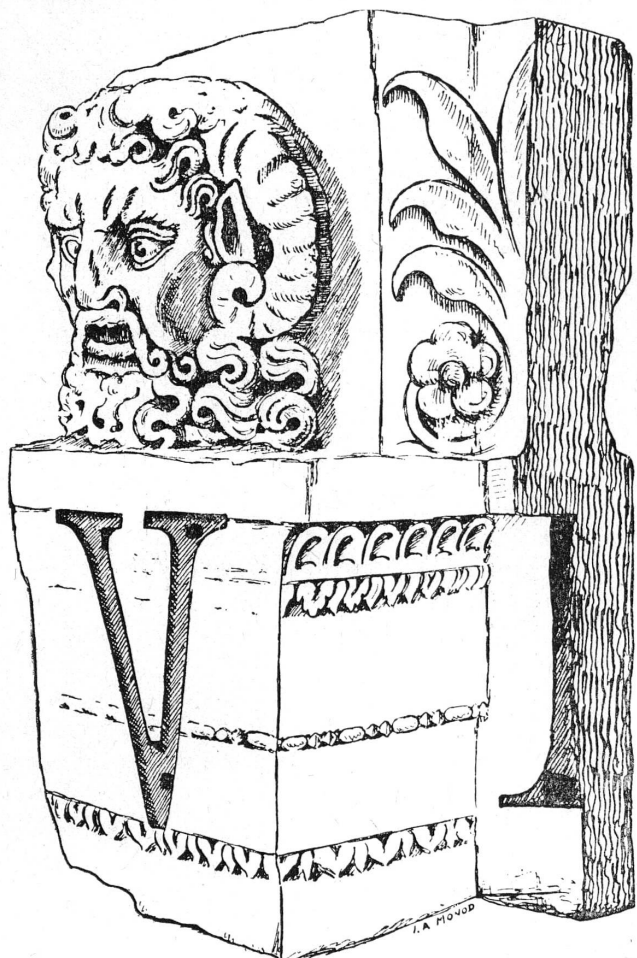


FIG. 17. — N° 805.

le cas ailleurs³, à Silvain⁴, souvent aussi confondu avec le dieu gaulois au maillet⁵, dont Genève a connu le culte?⁶ Mais sans doute ne faut-il voir dans ce masque qu'un thème décoratif traditionnel, sans signification précise, au même titre qu'il orne des vases, des lampes, des fontaines, des autels, des cippes funéraires⁷. Haut. 1,22; larg. maximum 0,76; profondeur 0,70.

2. — 812. — *Fragment de la même architrave* que précédemment, avec bande de rais de cœur à la partie inférieure, dans le prolongement de celle du n° 1. On voit, profondément ménagés dans la pierre, de gauche à droite, le reste d'une lettre incurvée, O, D, une feuille de lierre, et un A, éléments qui étaient primitivement rapportés en bronze (fig. 15, 18).

3. — 813. — *Fragment de la même architrave*, qui se rejoint au

¹ SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Ammon; culte d'Ammon en Gaule, TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 1, 2, 1911, p. 7.

² DUNANT, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, 1900, p. 13, pl. II, 5. Autres divinités cornues employées à Avenches comme motifs architecturaux, *Indicateur d'ant. suisses*, 1907, p. 301, pl. XXI.

³ TOUTAIN, *op. l.*, p. 12-3; ROSCHER, *Lexikon*, s.v. Silvanus, p. 873-4.

⁴ Sur Silvain: BULARD, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1923, p. 459 sq.; CUMONT, « Les carrières romaines d'Enesh, Arulis et Ourima » (culte militaire de Silvain), *Etudes syriennes*, 1917, IV; CHATELAIN, *Le culte de Silvain en Afrique*, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XXX.

⁵ TOUTAIN, *op. l.*, p. 13, note 2; JULLIAN, *Rev. des études anciennes*, 1918, p. 113 sq.; 244; ROSCHER, s.v. Silvanus, p. 872-3.

⁶ *Catalogue des bronzes figurés*, Musée d'Art et d'Histoire, Genève, p. 8, n° 3.

⁷ *Dict. des ant.*, s. v. Ammon.

n° 2, avec, de gauche à droite, l'extrémité du jambage de l'A précédent, une feuille de lierre, un S, jadis rapportés en bronze (*fig. 15, 18*).

Les n°s 812-813 ne forment qu'un seul bloc de l'architrave. Haut. 0,63-0,65; longueur 1 m.; épaisseur 0,45.

Etant donné les dimensions des lettres, leur insertion en bronze, l'inscription devait avoir une apparence monumentale, comme celle des Iulii¹. Il n'en subsiste malheureusement que trois lettres certaines, V (n° 1), A (n° 2), S (n° 3), ces deux dernières se suivant, et deux incertaines, I, B, D, M, N (n° 1) ? O, D (n° 3) ?², soit des éléments trop

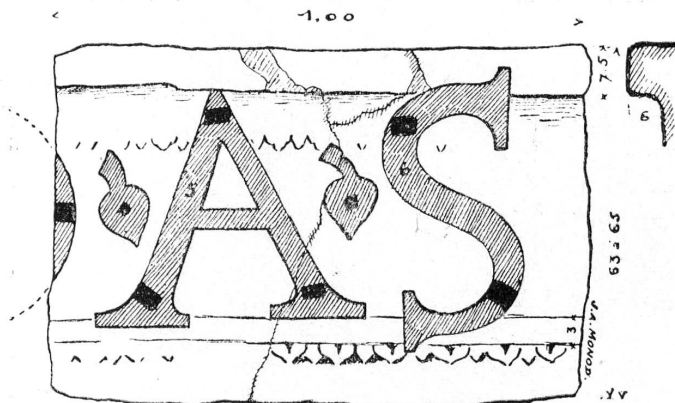


FIG. 18. — Nos 812, 813.

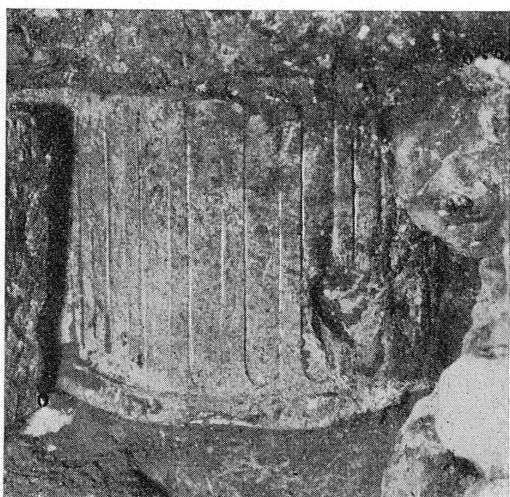
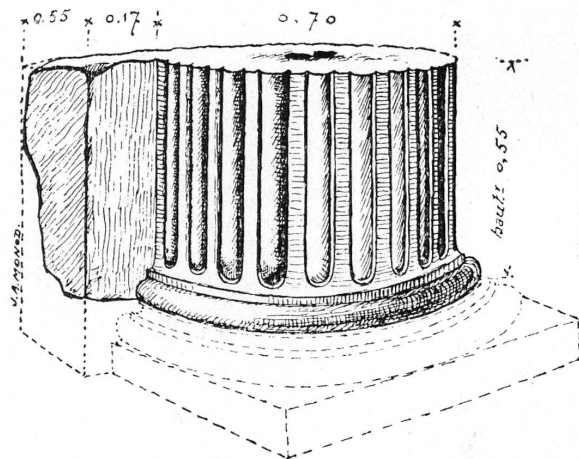


FIG. 19. — N° 807.



N° 807. Fût de colonne engagée.

ordre corinthien. diam: 0,70. hauteur des col: 7 m.

FIG. 20. — N° 807.

peu nombreux pour tenter une reconstitution. On remarquera que la lettre V occupe une place insolite, sur la saillie de l'architrave au-dessus de la colonne engagée; qu'elle est désaxée par rapport au masque de Jupiter Ammon dont elle est surmontée; qu'elle coupe les trois rangs de moulures demeurées visibles sur le côté en retrait, et qu'on a dû même retailler ceux-ci pour en atténuer le relief; que ses extrémités, comme celles des lettres A et S, empiètent sur la moulure inférieure, et sur la

¹ *Genava*, IV, 1926, p. 227.

² Ajouter les lettres ES de l'architrave de Nyon, si l'on admet, ce qui est très problématique, que ce fragment provient du même ensemble. Voir plus haut.

corniche du haut de l'architrave. Ces irrégularités indiquent que l'inscription n'a pas été conçue avec l'architecture, mais qu'elle a été rajoutée après sans que l'on ait pris soin d'en calculer les exactes proportions et de placer les lettres dans l'axe des motifs figurés. Comme la sculpture semble indiquer le II^e siècle de notre ère, que les formes des lettres sont encore assez pures, que le remploi des blocs dans l'enceinte date du III^e siècle, c'est sans doute du II^e siècle en ore que l'on peut dater l'inscription.

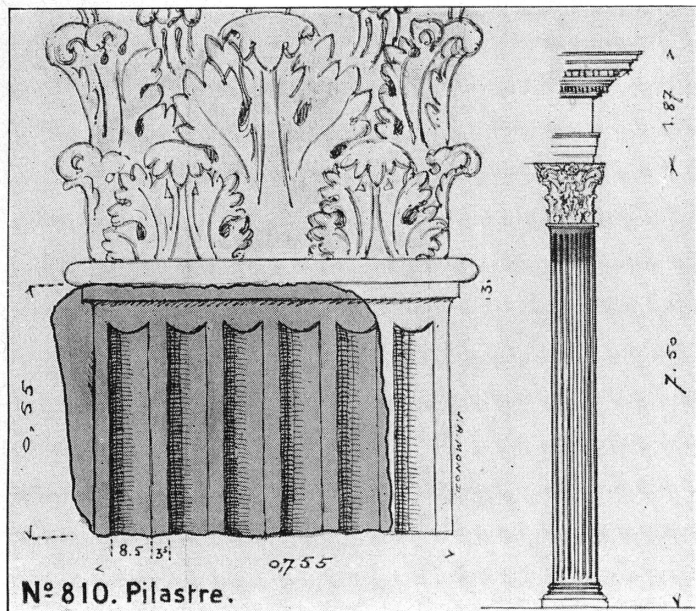


FIG. 21. — N° 810.

pilastre de grandes proportions, à larges cannelures (fig. 21). Haut. 0,55; larg. 0,755.

6. — 809. — Deux fragments, qui se rejoignent, d'un *pilastre* analogue, à 6 larges cannelures (fig. 22). Haut. 0,55; larg. 1,07; épaisseur 0,60.

7. — 811. — Fragment d'un *chapiteau de pilastre*, montrant des feuilles d'acanthé fort abimées. Ce fragment devait être situé dans un angle rentrant. Haut. 0,63; larg. 0,47; épaisseur 0,77.

4. — 807. — *Fut de colonne engagée*, cannelé, avec moulure de la base (fig. 19-20).

Haut. 0,55; larg. maximum 0,84; épaisseur 0,85; diamètre de la colonne 0,70.

5. — 810. — Deux fragments, qui se rejoignent, d'un

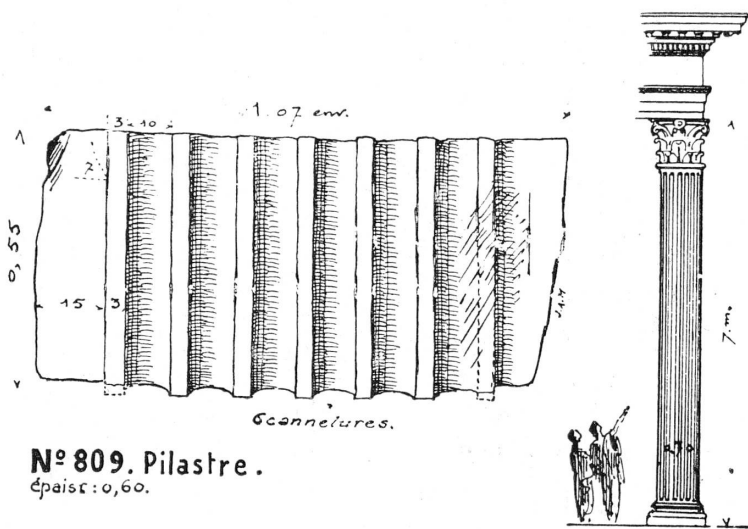


FIG. 22. — N° 809.

Ces fragments appartiennent à un même édifice, de style corinthien, dont les dimensions devaient être considérables, et sans doute d'un édifice public. Nous avons dit plus haut ce que nous pensons de leur origine. Etant donné la mauvaise qualité de cette pierre, qui s'imprègne d'eau et qui se fût effritée rapidement à l'air

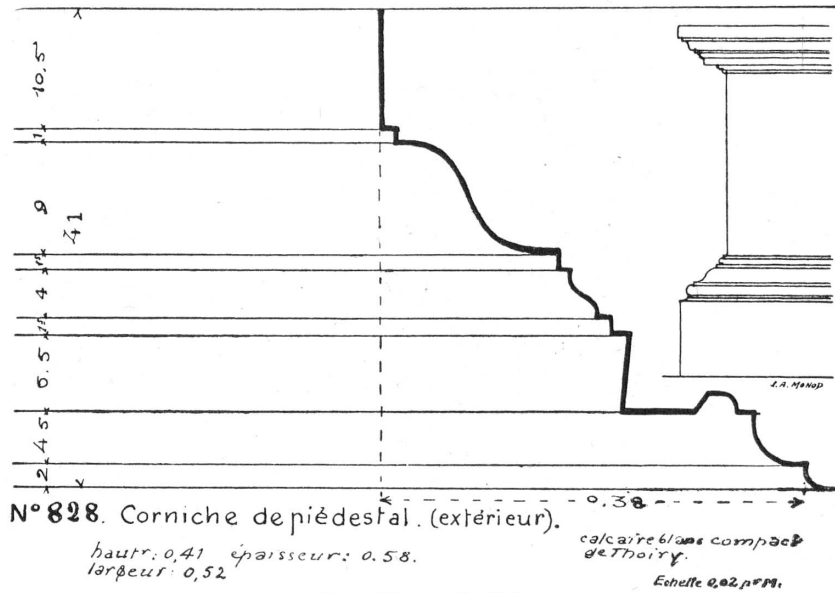


FIG. 25. — N° 828.

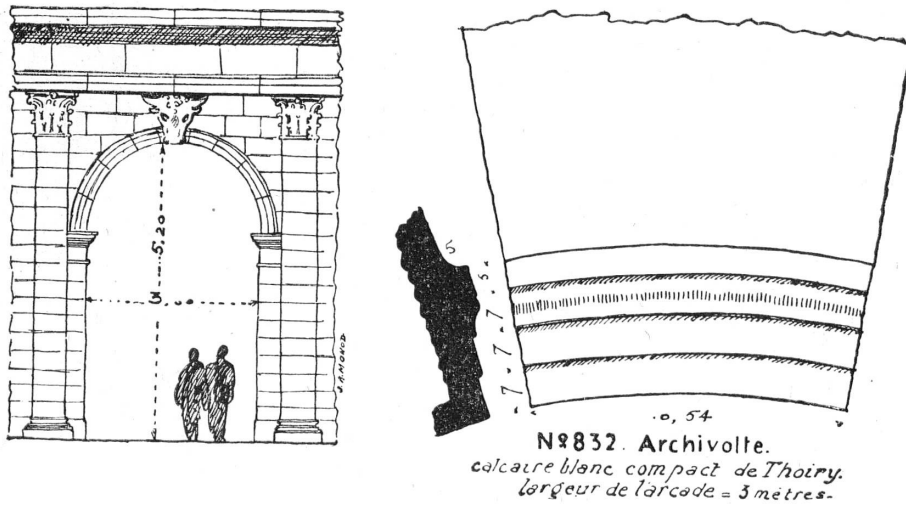


FIG. 26. — N° 832.

libre, alors que la conservation de la sculpture est excellente, il faudrait admettre que ces blocs appartenait à l'ordre non extérieur, mais intérieur de l'édifice¹. Celui-ci était-il quelque portique ?

¹ C'est vraisemblablement aussi le cas pour un chapiteau de pilastre, en calcaire farineux très tendre du pays, *Genava*, IV, 1926, p. 292, n° 195.

B. *Fragments architecturaux provenant de constructions diverses.*

Les blocs suivants sont taillés la plupart dans un calcaire blanc plus compact (calcaire des environs de Thoiry). Cependant, nous l'avons dit, la même carrière pouvait fournir des blocs de texture plus ou moins consistante, et certains d'entre eux rappellent celle des fragments précédents. Il n'est donc pas exclu que quelques-uns de ces fragments aient appartenu au même édifice que les nos 1-9.

10. — 823. — Fragment, dont la mouluration à angle droit indique le *cadre d'une porte*. Haut. 0,67; larg. 0,54; épaisseur 0,51.

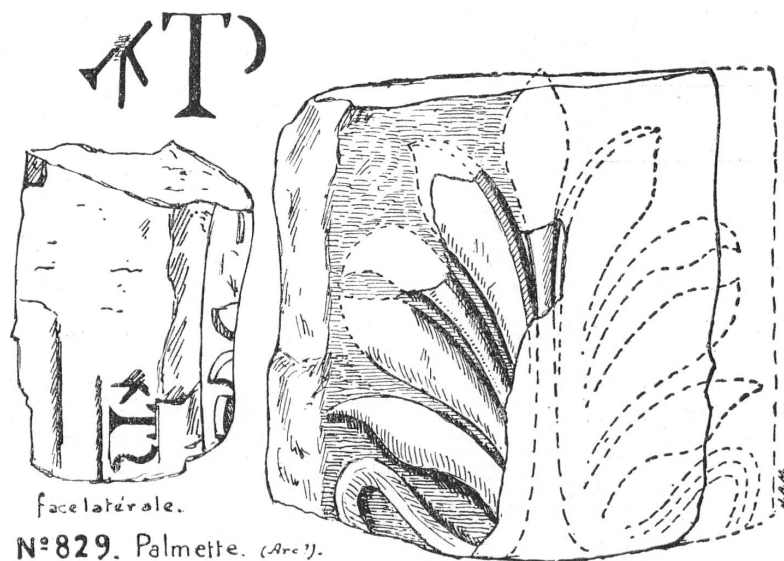


FIG. 27. — N° 829.

11. — 828. — Fragment de *corniche d'un piédestal* (fig. 25). Haut. 0,41; larg. 0,52; épaisseur 0,58.

12. — 825. — *Imposte d'archivolte*. Haut. 0,56; larg. 0,53; épaisseur 0,33.

13. — 830. — Fragment avec mouluration en arc de cercle; la coupe spéciale de cette pierre indique qu'elle formait la *contreclef* d'un motif circulaire placé dans un fronton. Haut. maximum 0,52; larg. maximum 0,45; épaisseur 0,45.

14. — 831. — Fragment d'*archivolte*, avec mouluration en arc de cercle. Le diamètre de l'arcade pouvait être de 3 mètres. Haut. 0,66; larg. maximum 0,62; épaisseur 0,70.

15. — 832. — Fragment d'*archivolte*, analogue au précédent, mais provenant d'une autre arcade, large aussi de 3 mètres environ, ses moulures n'ayant pas les

mêmes proportions (*fig. 26*). Calcaire oolithique. Haut. 0,60; larg. 0,55; épaisseur 0,60.

16. — 824. — Fragment d'*architrave*, mouluré. Long. 0,96; haut 0,645; épaisseur 0,55.

17. — 829. — Fragment sculpté; sur la face antérieure, reste de *palmette*; sur une des faces latérales, restes de *rais de cœur*. L'incurvation du motif pourrait indiquer que ce bloc appartenait à un arc (*fig. 27*). La face latérale porte des marques indistinctes (lettres ?) irrégulièrement creusées. Haut. 0,58; larg. 0,48.

18. — 826. — Fragment appartenant à un *soffite de voussoir*, avec restes de décor végétal. Haut. 0,25; larg. 0,32.

19. — 827. — Bloc rectangulaire, présentant à son extrémité une partie saillante, arrondie, sur un des côtés de laquelle se détache un élément cylindrique soigneusement poli, de sens incertain, peut-être le commencement d'une *corne de taureau*. Le bloc a été scié pour être amené au Musée; entier, il mesurait 1,70 m. de long et sa partie postérieure était moulurée; il devait être donc visible sur deux faces (*fig. 28*). Sans doute était-il placé en console, ou en *clef d'une archivolt*, ornée d'une *tête de taureau*, dans une porte monumentale (*fig. 26*). Long. 0,85; épaisseur 0,27 et 0,62.



N° 827. Fragment. (corne de taureau ?) calcaire blanc compact de Thoiry.

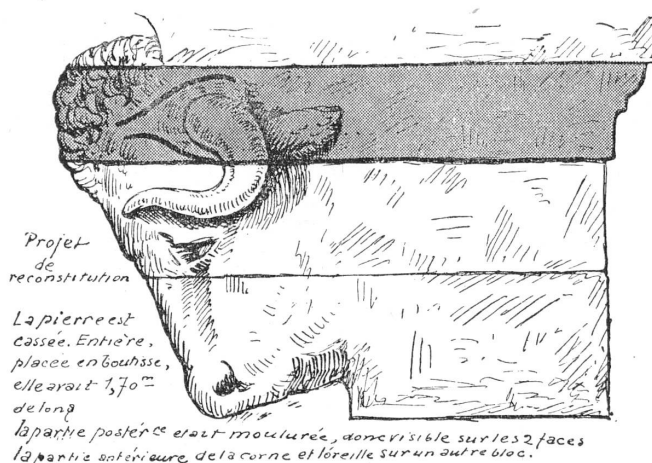


FIG. 28. — N° 827.

20. — 834 (moulage). — Etant donné l'impossibilité de retirer du mur ce bloc, vu sa position et ses dimensions, nous avons pris le moulage de l'ornementation en relief partiellement visible et fort effacée: mouluration en arc de cercle, et feuillage.

C. *Cippe funéraire.*

21. — 833. — *Cippe funéraire* anépigraphe, en calcaire blanc compact de Thoiry (fig. 29). Haut. 1,05; larg. 0,47; épaisseur 0,345.

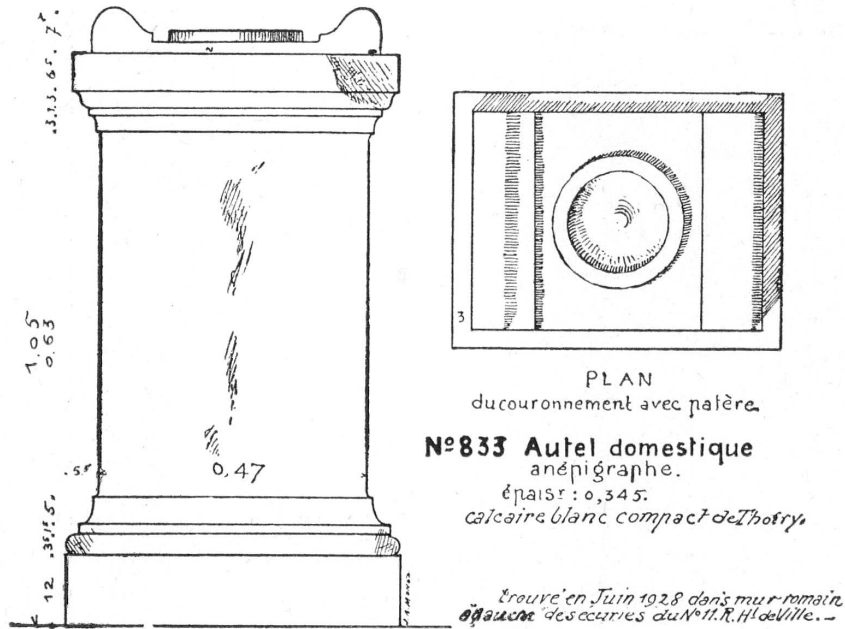


FIG. 29. — N° 833.

* * *

En extrayant du mur de la cave rue de l'Hôtel de Ville, 9, les blocs précédents, nous avons constaté la présence de très nombreux autres fragments architecturaux romains, que nous avons remis en place, étant donné qu'ils n'offraient pas d'ornementation¹.

¹ Dessins conservés au Musée.

